



# LE BULLETIN DE SAINT-LAURENT



JUIN 2018 VOL. 27 · N°3

Publié par l'arrondissement de Saint-Laurent à l'intention de ses citoyens et citoyennes

## L'ÉQUIPE LAURÉATE POUR LE CONCOURS DU CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ

Lors d'une conférence de presse organisée à la Bibliothèque du Boisé, le 26 avril, a été annoncé le nom de l'équipe lauréate du concours d'architecture de paysage pluridisciplinaire « Créer le corridor de biodiversité de Saint-Laurent ». Il s'agit de l'équipe formée des firmes Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité Conseil.

Le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, s'est dit très heureux du choix du jury : « Saint-Laurent est, depuis une quinzaine d'années, à la fine pointe de l'innovation en matière d'environnement et de développement durable. Ce projet de corridor s'inscrit dans cette perspective pour permettre aux Laurentiens et aux Laurentiennes de profiter à la fois de la nature en pleine ville et des infrastructures d'une économie moderne. Je félicite l'équipe lauréate qui nous accompagnera dans la mise en œuvre de ce projet visionnaire. »



SUITE À LA PAGE 8

Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, et la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, sont entourés des représentants des firmes gagnantes du concours, Table Architecture, LAND Italia, civiliti et Biodiversité Conseil, ainsi que de deux représentants du jury du concours, le conseiller en biodiversité **Alexandre Beaudoin**, de l'Unité du développement durable à l'Université de Montréal, et le designer **Louis-Charles Lasnier**, professeur à l'École de design de l'UQAM.

### SOMMAIRE

Mot du maire	2
Programmation culture et bibliothèques	2
C'est la fin pour les vieux appareils de chauffage au bois!	3
Ramonage préventif des cheminées	3
Pas de mégots dans les pots	3
Un grand merci aux bénévoles de Saint-Laurent!	4
2 <sup>e</sup> Fête de la rentrée sportive, le samedi 18 août	4
75 ans pour le Cercle de fermières Saint-Laurent	5
La Course Saint-Laurent revient en septembre	5
Une deuxième bicorne à Saint-Laurent, gracieuseté du Club Lions Saint-Laurent	5
Le boisé du parc Marcel-Laurin, hôte d'activités environnementales	6
Subventions pour l'achat de tondeuses écologiques	6
Collecte des matières organiques : aide-mémoire	6
Un enfant, un arbre	7
Appli de Saint-Laurent	7
Concours « Sac à dos »	7
Le corridor de biodiversité	8
Info-fiches : Une banque d'information disponible 24/7	8
Deux prix Défi Santé	9

SECTION SPÉCIALE À L'INTÉRIEUR :  
Faits saillants du rapport financier 2017

( 311

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent  
ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

f /ArrSaintLaurent ▶ /MTLsaintlaurent

Patrouille de sécurité urbaine : 514 855-5700

## VISITE DU CHANTIER DU GARAGE POUR LE MÉTRO

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, plusieurs élus de Saint-Laurent ont visité, avec des membres de la direction de l'arrondissement, le vaste chantier du projet Garage Côte-Vertu, situé aux coins des boulevards Marcel-Laurin et Thimens, à deux pas du Centre des loisirs. La construction de ce garage souterrain permettra d'héberger dix trains de métro supplémentaires, à partir du début 2021.

« Mes collègues et moi-même avons été très impressionnés par l'envergure et la complexité de ce chantier! Grâce aux explications des experts de la STM qui nous ont accueillis, nous avons mieux saisi les enjeux de cet énorme projet.

Les usagers du métro qui résident ou qui travaillent à Saint-Laurent bénéficieront grandement de l'amélioration du service sur la ligne orange », a souligné le maire Alan DeSousa.

SUITE À LA PAGE 9

Lors de leur visite du chantier du Garage Côte-Vertu, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Jacques Cohen**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la directrice d'arrondissement, **Manon Bernard**, et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, étaient accompagnés de plusieurs experts de la STM, ainsi que de directeurs et d'employés de Saint-Laurent.





Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

C'est avec plaisir que nous vous présentons dans ces pages la proposition retenue pour notre concours d'architecture du paysage pluridisciplinaire « **Créer le corridor de biodiversité de Saint-Laurent** ». À la lumière de celle-ci, vous comprendrez notre enthousiasme envers ce futur aménagement qui permettra à toute la communauté de profiter à la fois de la nature en pleine ville et des infrastructures d'une économie moderne.

Comme notre Bibliothèque du Boisé avant elle, le nouveau Complexe sportif ne cesse de remporter des hommages! Il a ainsi récolté non pas une, mais deux distinctions lors du **Défi Santé 2018** en se classant à l'échelle à la fois municipale et provinciale.

Vous retrouverez aussi dans les pages centrales de ce bulletin la section **Faits saillants du rapport financier 2017** habituellement incluse en octobre. La Charte de la Ville de Montréal ayant été modifiée à ce chapitre, la structure exigée pour ce bilan

a été revue et son dépôt est maintenant requis pour la séance du conseil tenue en juin. En plus des données financières de l'année précédente, il comprend les principales réalisations de l'administration laurentienne.

Pour vous permettre de bien profiter de la belle saison, je vous invite à consulter la dernière **Programmation culture et bibliothèques**, disponible sur Internet et dans nos édifices municipaux. Elle contient une fois de plus une section Fêtes estivales, lesquelles transformeront nos parcs et espaces verts en autant de lieux de rencontre, de divertissement et de découverte!

Nous tiendrons également une deuxième édition de la **Fête de la rentrée sportive** au Complexe sportif le 18 août prochain. Quant à la **Course Saint-Laurent**, un événement des plus rassembleurs, elle se tiendra finalement le samedi 29 septembre.

En terminant, l'édition de juin nous offre l'occasion de saluer chaleureusement les **nouveaux résidents de Saint-Laurent**. Bienvenue dans votre nouveau foyer!

Le maire de Saint-Laurent,

Alan DeSousa, FCPA, FCA

**Alan DeSousa, FCPA, FCA**  
Maire de Saint-Laurent



**Aref Salem**  
Conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren



**Francesco Miele**  
Conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse



**Michèle D. Biron**  
Conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren



**Jacques Cohen**  
Conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse

**Paul Lancôt**

Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

**Mairie de Saint-Laurent**

777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 311

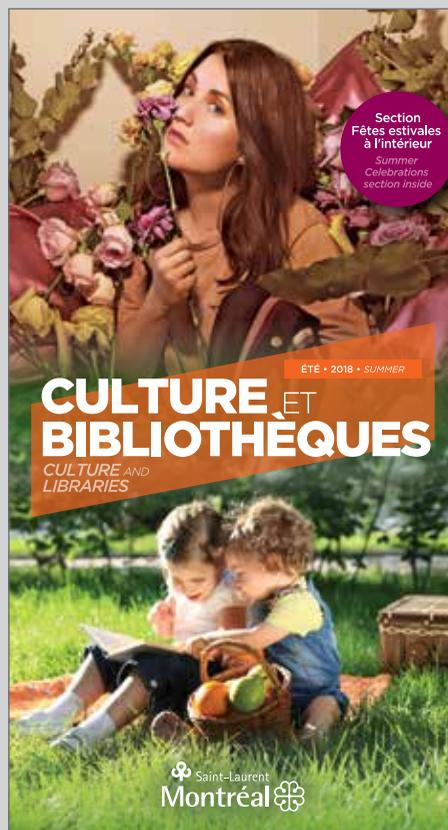
Le Bulletin de Saint-Laurent est publié par l'arrondissement de Saint-Laurent et distribué gratuitement.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1917-2567

Tirage : 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable



## PROGRAMMATION CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

L'édition estivale de la *Programmation culture et bibliothèques* est maintenant disponible à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent) et dans tous les édifices municipaux.

Diffusée trois fois par année, celle-ci regroupe la programmation culturelle de l'arrondissement et l'ensemble des activités gratuites proposées dans les bibliothèques de Saint-Laurent, incluant le Centre d'exposition Lethbridge de la Bibliothèque du Boisé.

À noter également le retour dans la communauté du Biblio-bougeotte, qui fera plusieurs sorties dans les parcs. Aussi, les enfants seront ravis de participer au concours Recherche et trouve Bibo, qui se déroulera dans huit parcs de Saint-Laurent.

### Spécial Fêtes estivales

Comme l'an dernier, le numéro estival comprend le calendrier complet des activités familiales qui se dérouleront pendant la belle saison dans le cadre des Fêtes estivales de Saint-Laurent. Réunissant autant des artistes émergents que chevronnés, le volet culture proposera également des spectacles extérieurs gratuits de qualité s'adressant à divers groupes d'âge.

Finalement, avec son calendrier complet dans les dernières pages, la *Programmation culture et bibliothèques* permet de voir en un clin d'œil l'ensemble des activités à venir pour ne rien manquer.

## AUSSI AU CALENDRIER...

### ■ JUILLET

3 juillet

**Séance publique du conseil de Saint-Laurent**  
Salle du conseil, 19 h 30

11 juillet

**Séance du Comité consultatif d'urbanisme**  
Salle du conseil, 19 h 30

### ■ AOÛT

1<sup>er</sup> août

**Séance du Comité consultatif d'urbanisme**  
Salle du conseil, 19 h 30

7 août

**Séance publique du conseil de Saint-Laurent**  
Salle du conseil, 19 h 30

18 août

**Fête de la rentrée sportive**  
Complexe sportif  
Voir la page 4

### ■ SEPTEMBRE

1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre

**Vente débarras**  
[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/ventedebarras](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/ventedebarras)

## C'EST LA FIN POUR LES VIEUX APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS!

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'utilisation des poêles, fournaies, chaudières et autres foyers polluants qui ne sont pas conformes à la réglementation sera interdite dans les 19 arrondissements de la Ville de Montréal.

Le règlement vise les appareils à combustible solide qui sont jugés trop polluants. Seront ainsi interdits les poêles et les foyers conçus pour brûler des bûches de bois, des bûches écologiques, des granules ou du charbon qui émettent dans l'atmosphère plus de 2,5 grammes de particules fines par heure.

Seule exception : en cas de panne d'électricité de plus de trois heures, ces « vieux » poêles et foyers pourront reprendre du service (à condition qu'ils aient été maintenus en bon état de fonctionnement).

### Quelles sont les options?

Seuls les appareils de chauffage au bois qui font l'objet d'une certification EPA ou CSA attestant qu'ils ne dégagent pas plus de 2,5 grammes/heure de particules fines pourront être utilisés.

Si vous changez votre poêle ou votre foyer à bois pour un modèle certifié, vous devez le déclarer en remplissant le formulaire en ligne. De même si vous décidez tout simplement d'enlever votre appareil de chauffage au bois. Vous pouvez tout simplement le remplacer par un foyer au gaz naturel, au propane ou à l'éthanol ou par un poêle électrique.

### Pénalités prévues

Le règlement de la Ville de Montréal prévoit une amende de 100 \$ à 500 \$ pour la première infraction d'un citoyen. L'amende peut atteindre 1 000 \$ pour une première récidive et passer à 2 000 \$ pour les récidives subséquentes.

**RENSEIGNEMENT :** 📞 311  
[ville.montreal.qc.ca/chauffageauois](http://ville.montreal.qc.ca/chauffageauois)



## RAMONAGE PRÉVENTIF DES CHEMINÉES

Saint-Laurent désire rappeler à ses citoyens et à ses citoyennes que la réglementation municipale sur la prévention des incendies prévoit que toute cheminée, à l'exception de celles reliées à un système de chauffage au gaz, doit être ramonée au moins une fois par année.

Les citoyens peuvent faire appel à la firme de leur choix ou contacter la firme de confiance retenue par l'arrondissement. À cet effet, Saint-Laurent a mandaté en 2018 la firme **Le meilleur Ramoneur** pour offrir le service de ramonage préventif des cheminées sur son territoire. Au coût de 23,50 \$ plus taxes, ce ramonage préventif constitue un service de base seulement. Il ne comprend pas l'entretien des fournaies et le nettoyage des conduits horizontaux que le propriétaire, le cas échéant, est tenu d'assurer. Le tarif pourra varier selon la hauteur et le type de cheminée.



**INFORMATION OU RENDEZ-VOUS :**  
 📞 450 962-8186

**PAS DE MÉGOTS  
DANS LES POTS**



[ville.montreal.qc.ca/sim](http://ville.montreal.qc.ca/sim)

## UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES DE SAINT-LAURENT!

Le dimanche 22 avril dernier, les membres du conseil ont rendu hommage aux bénévoles des organismes et des associations de la communauté laurentienne lors du 22<sup>e</sup> Brunch de reconnaissance des bénévoles. Les membres de 45 groupes étaient présents, pour un total de 263 invités. Cette tradition bien ancrée à Saint-Laurent s'inscrit dans le cadre de la 44<sup>e</sup> Semaine de l'action bénévole.

Dans son allocution, M. DeSousa a déclaré : « Nos bénévoles favorisent le développement et l'harmonie de la collectivité. Je profite donc de l'événement d'aujourd'hui pour vous faire part, au nom de l'administration municipale, de notre reconnaissance et de notre appréciation pour le travail que vous accomplissez tous les jours, au profit de nos concitoyens et concitoyennes. »

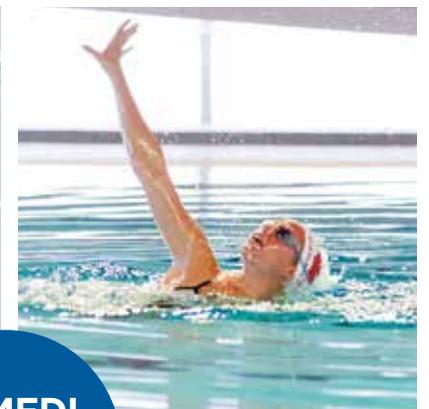


Des présidents et des représentants d'associations et organismes laurentiens côtoient les membres du conseil de Saint-Laurent : le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, et le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Jacques Cohen**.

## 2<sup>e</sup> FÊTE DE LA RENTRÉE SPORTIVE, LE SAMEDI 18 AOÛT

La fête de la rentrée sportive aura lieu le **samedi 18 août** au Complexe sportif. Ce sera la 2<sup>e</sup> édition de cet événement auquel participeront, à nouveau, les clubs sportifs de Saint-Laurent. Les Laurentiennes et Laurentiens de tous âges pourront ainsi se familiariser avec les multiples activités sportives offertes dans l'arrondissement au cours de l'année. Ils pourront aussi se divertir en profitant des spectacles, de l'animation et des essais libres qui leur seront présentés.

Rappelons que la première Fête de la rentrée sportive a eu lieu le 19 août 2017, lors de l'ouverture du Complexe sportif de Saint-Laurent. Plus de 4000 visiteurs y ont assisté aux côtés des ambassadeurs du projet, les athlètes bien connus Jacqueline Simoneau, Matthieu Proulx, Josée Bélanger et Bruny Surin.



SAMEDI  
18 AOÛT

## 75 ANS POUR LE CERCLE DE FERMIERES SAINT-LAURENT

Le dîner de clôture du 75<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de fermières Saint-Laurent s'est déroulé le dimanche 29 avril au Centre des loisirs en présence de nombreuses membres de l'organisme et des élus laurentiens. Après le repas, l'auditoire a profité d'une sympathique animation avec le groupe Les Danseux.

Dans son allocution, le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa a déclaré : « La mission du Cercle de fermières est l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille, ainsi que la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Au cours de ses 75 années, l'organisme a fait une réelle différence auprès de la communauté laurentienne et le conseil lui en est très reconnaissant. »

La présidente du Cercle de fermières Saint-Laurent, **Réjeanne Houle**, est entourée de deux de ses collègues, ainsi que du conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, du maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, du conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Jacques Cohen**, de la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, et du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**.



## UNE DEUXIÈME BICIBORNE À SAINT-LAURENT, GRACIEUSEMENT DU CLUB LIONS SAINT-LAURENT

Le conseil de Saint-Laurent a inauguré, le 23 mai dernier, une deuxième biciborne sur son territoire après celle du parc Painter, installée en 2016. Située devant l'aréna Raymond-Bourque, cette borne libre-service pour les vélos permet aux cyclistes de faire des réparations rapidement et gratuitement à l'aide d'outils qui

y sont inclus. Il s'agit d'un legs du Club Lions Saint-Laurent, qui a généreusement offert cette biciborne dans le cadre du 100<sup>e</sup> du Club Lions international (2017) ainsi que pour souligner le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal (2017) et le 125<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Laurent (2018).



La gouverneure du Club Lions international, district U-1, 2018-2019, **Liliane Farhat**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, la présidente du Club Lions Saint-Laurent, **Christine Ligondé**, la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, la responsable du projet et directrice de la commission de l'affiche de la paix, district U-1, Club Lions Saint-Laurent, **Micheline Roy**, le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Jacques Cohen** et le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, lors de l'inauguration de la deuxième biciborne à l'aréna Raymond-Bourque.

## LA COURSE SAINT-LAURENT REVIENT EN SEPTEMBRE

C'est le **samedi 29 septembre** prochain que se tiendra la 26<sup>e</sup> édition de la Course Saint-Laurent. Initialement prévue en avril, celle-ci avait dû être reportée en raison des prévisions météorologiques en vigueur.

Les coureurs de tout âge seront invités à traverser les secteurs Bois-Franc et industriel pour l'une ou l'autre des épreuves, dont les 1, 2, 5 et 10 km. Les inscriptions sont déjà ouvertes sur le site [www.circuitendurance.ca](http://www.circuitendurance.ca). **Les participants pourront aussi s'inscrire sur place**, le matin même, au point de départ, soit aux Ateliers municipaux, situés au 13001, boulevard Cavendish (accessibles par la ligne d'autobus 171 Ouest).

Organisé par le Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect inc. en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Laurent, cet événement est sanctionné par la Fédération québécoise d'athlétisme.

### RENSEIGNEMENTS :

☎ 514 855-6000, poste 4980

[circuitendurance.ca](http://circuitendurance.ca)

**SAMEDI  
29 SEPT.**

## LE BOISÉ DU PARC MARCEL-LAURIN, HÔTE D'ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

Comme tous les ans, Saint-Laurent a organisé ce printemps, en collaboration avec VertCité, deux événements liés au développement durable au boisé du parc Marcel-Laurin, l'un des rares milieux naturels du territoire laurentien.

Le 20 avril, dans le cadre de la **Journée de la Terre**, s'est déroulée l'activité de nettoyage et d'embellissement du boisé. Les efforts des 75 élèves du primaire, accompagnés de professeurs, de parents, de citoyens bénévoles et d'employés municipaux, ont été fructueux : un total de 972 litres de déchets, de 810 litres de matières recyclables et de 48 litres de matières organiques ont été ramassés! Cette démarche de conservation est le résultat d'un partenariat avec le Comité écologique du Grand Montréal. Quant à la Fondation TD des amis de l'environnement, elle est un partenaire Or dans la conservation du boisé, avec un don cumulatif de près de 40 000 \$.

Un mois plus tard, soit le 26 mai, plus de 250 personnes ont participé à la **Journée de la biodiversité**. Une dizaine de kiosques de l'arrondissement et de ses partenaires présentaient des initiatives variées destinées à protéger la biodiversité. Les enfants étaient particulièrement nombreux à se joindre au Rallye de la biodiversité, avec ses nombreuses activités éducatives pour toute la famille. Décidément, le boisé du parc Marcel-Laurin compte de nombreux amis de tous âges!



Le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le président du Comité écologique du Grand Montréal, **Érik Bassil**, l'illustrateur et auteur **Yayo**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, une résidente de Saint-Laurent, le directeur de VertCité, **Guy Déziel**, le coordonnateur de projets de VertCité, **Philippe Marchand** sont entourés de citoyens et d'employés municipaux venus collaborer au nettoyage et à l'embellissement du boisé, le 20 avril dernier.



Plus de 250 personnes ont participé aux activités de la Journée de la biodiversité, le 26 mai, dont le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Jacques Cohen**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le directeur de VertCité, **Guy Déziel**, le président du Comité écologique du Grand Montréal, **Érik Bassil**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, et, bien entendu, la mascotte **Laurent!**

## SUBVENTIONS POUR L'ACHAT DE TONDEUSES ÉCOLOGIQUES

Afin de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre, Saint-Laurent a lancé un programme de subventions, en collaboration avec l'organisme VertCité, pour encourager l'utilisation de tondeuses sans carburant par la population. Dans le cadre de ce projet, environ 40 subventions de 75 \$ couvrant au maximum 50 % du prix d'achat d'une tondeuse manuelle ou électrique (qu'elle soit à cordon ou à batterie) seront octroyées chaque année durant trois ans à des résidents laurentiens. Il peut s'agir d'une tondeuse neuve ou usagée, ce qui encourage le réemploi.

RENSEIGNEMENTS : [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent)



## COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES AIDE-MÉMOIRE

### Matières acceptées dans le bac brun

Résidus alimentaires (crus, cuits ou périmés), papier et carton (y compris les mouchoirs et essuie-tout, même souillés), résidus verts, autres (coquilles d'œufs, coques de noix...)

### Horaire des collectes (selon les secteurs)

- Bac brun : une fois par semaine
- Bac vert : une fois par semaine
- Bac noir : une fois par deux semaines

RENSEIGNEMENTS : [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/collectes](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/collectes)



### Trucs et astuces pour l'été

Sortez le bac brun chaque semaine, peu importe la quantité de matières amassées.



Utilisez des sacs de papier, du carton ou du papier journal pour emballer les matières organiques ou pour tapisser le fond du bac brun.



Congelez les restants de viande et de poisson et déposez-les dans le bac le jour de la collecte.



Alternez les matières humides (résidus de table) et les matières sèches (papier journal, feuilles mortes) à l'intérieur du bac.



Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude dans le bac et nettoyez-le régulièrement à l'aide d'un détergent doux ou de vinaigre blanc.

## UN ENFANT, UN ARBRE

Samedi 9 juin, au parc Docteur-Bernard-Paquet, l'arrondissement a organisé une fête familiale pour souligner la 8<sup>e</sup> édition de **Un enfant, un arbre**, en présence des élus de Saint-Laurent. Cette année, 30 arbres ont ainsi été plantés pour les enfants inscrits à ce programme. Cette tradition annuelle souligne la naissance ou l'adoption de petits Laurentiens et Laurentiennes.

Par un samedi radieux, plusieurs familles laurentiennes se sont retrouvées au parc Docteur-Bernard-Paquet pour l'événement *Un enfant, un arbre*. Sur la droite de cette photo, on peut reconnaître le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele**, le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem**, et le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Jacques Cohen**.



SUIVEZ SAINT-LAURENT SUR LES MÉDIAS SOCIAUX



/ArrSaintLaurent



/MTLsaintlaurent

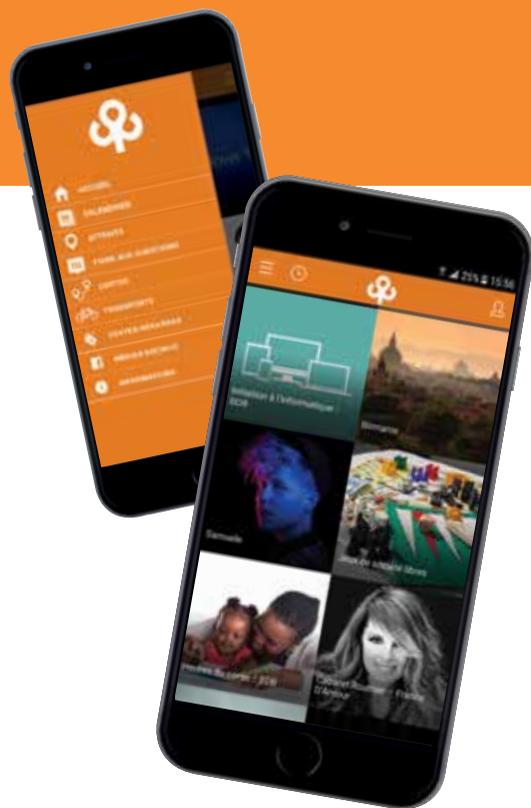
ABONNEZ-VOUS AU CYBERBULLETIN

CYBERBULLETIN



[ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin)

## Appli de Saint-Laurent



Préparez-vous pour un été rempli d'activités!

Téléchargez-la, c'est gratuit et facile à utiliser!

Disponible sur App Store et Google Play.

## CONCOURS « SAC À DOS »



Retournez votre coupon à l'adresse :  
**Concours « Sac à dos »**  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Sac à dos » devront être reçus au plus tard le **26 juillet 2018**. Chaque participation donne une chance de gagner lors du tirage. La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent.

*Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.*

Félicitations à M<sup>me</sup> Ruxanda Budeci, qui a remporté le concours d'avril. La réponse était « Pierre Wilson ».

*Merci à tous les participants.*

Coupon de participation au concours « Sac à dos »

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel \_\_\_\_\_

QUESTION : À quelle date sera lancée la programmation culturelle de Saint-Laurent?

SUITE DE LA PAGE 1

## LE CORRIDOR DE BIODIVERSITÉ

À terme, le corridor de biodiversité couvrira un vaste territoire d'environ 450 hectares, passant par des secteurs industriels, commerciaux et résidentiels. Il s'étendra de l'intersection du boulevard Cavendish et de la voie de desserte de l'autoroute 40 au parc nature du Bois-de-Liesse, en passant par le pôle Marcel-Laurin, à l'intersection des boulevards Poirier et Cavendish.

Le corridor permettra de relier les milieux naturels aux autres espaces verts existants sur la zone concernée à Saint-Laurent. Il favorisera de plus le mouvement de la faune et la dispersion de la flore, tout en augmentant leur diversité. Enfin, il encouragera les déplacements des citoyens, qui auront ainsi accès à des espaces combinant les bienfaits d'une nature diversifiée aux attraits patrimoniaux, historiques, culturels et artistiques de l'arrondissement.

En remportant ce concours, l'équipe lauréate reçoit le mandat d'élaborer le plan directeur d'aménagement de ce corridor de biodiversité, pour lequel elle recevra des honoraires de 125 000 \$. Ce plan directeur proposera à Saint-Laurent des orientations, des stratégies d'interventions et des aménagements afin d'atteindre les objectifs du projet.

### Le concours

Le concours a été organisé en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal. Ouvert à l'échelle canadienne, il visait les architectes paysagistes, les experts en biologie ou en écologie, les designers et les architectes. C'est la première fois qu'un projet portant sur la biodiversité fait l'objet d'un concours au Québec.

L'ensemble des propositions, des prestations des finalistes et des documents du concours sont disponibles sur [designmontreal.com](http://designmontreal.com), le site du Bureau du design.

CONT'D FROM PAGE 1

## THE BIODIVERSITY CORRIDOR

Once completed, the biodiversity corridor will cover a vast territory of approximately 450 hectares, including industrial, commercial and residential sectors. It will extend from the intersection of Boulevard Cavendish and Highway 40 service road to Bois-de-Liesse nature park, via the Marcel-Laurin hub, at the corner of Poirier and Cavendish.

This biodiversity corridor will make it possible to connect natural environments to the other existing green spaces within the area concerned in Saint-Laurent. It will also encourage the movement of wild life and the spread of plant life, while increasing their diversity. And lastly, it will encourage residents to discover to places that combine the benefits of diversified nature with the Borough's heritage, historical, cultural and artistic attractions.

In winning this competition, the chosen team will be awarded a \$125,000 contract to develop the master plan for this biodiversity corridor. This master plan will offer Saint-Laurent recommendations on orientations, intervention strategies and developments, in order to reach the project's goals.

### The competition

The competition, organized in cooperation with Ville de Montréal's Bureau du design, was open to landscape architects, biology and ecology specialists, designers and other architects across Canada. This is the first time that a competition has been held for a biodiversity project in Québec.

All proposals, finalists' entries and competition documents are available at [designmontreal.com](http://designmontreal.com), the Web site of Bureau du design.



## INFO-FICHES / FACTSHEETS

### UNE BANQUE D'INFORMATION DISPONIBLE 24/7

Des questions sur l'aménagement d'une piscine, l'installation d'un solarium, l'agrandissement d'un bâtiment ou autre?

Le site de Saint-Laurent comprend une banque de fiches d'information sur de nombreux sujets touchant la réglementation municipale, notamment l'urbanisme, la salubrité des logements et l'émission de permis et de certificats d'autorisation. De plus, de nouvelles fiches portant sur l'aménagement d'un stationnement et la plantation d'arbres, entre autres, ont été ajoutées récemment.

Disponibles à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/info-fiches](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/info-fiches), ces fiches sont accompagnées des formulaires de demande de permis lorsque requis.

### DATABANK ACCESSIBLE 24/7

Do you have questions about putting in a swimming pool, installing a solarium, extending a building, etc.?

The Saint-Laurent website contains a bank of datasheets on numerous topics relating to municipal bylaws, specifically urban planning, the cleanliness of rental housing, and the issue of permits and certificates of authorization. Furthermore, new factsheets on creating parking areas and tree planting were recently added, among others.

Available online at [ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/infosheets](http://ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/infosheets), these factsheets are accompanied with permit application forms where necessary.



### RÉGLEMENTATION REGULATION



## VISITE DU CHANTIER DU GARAGE POUR LE MÉTRO

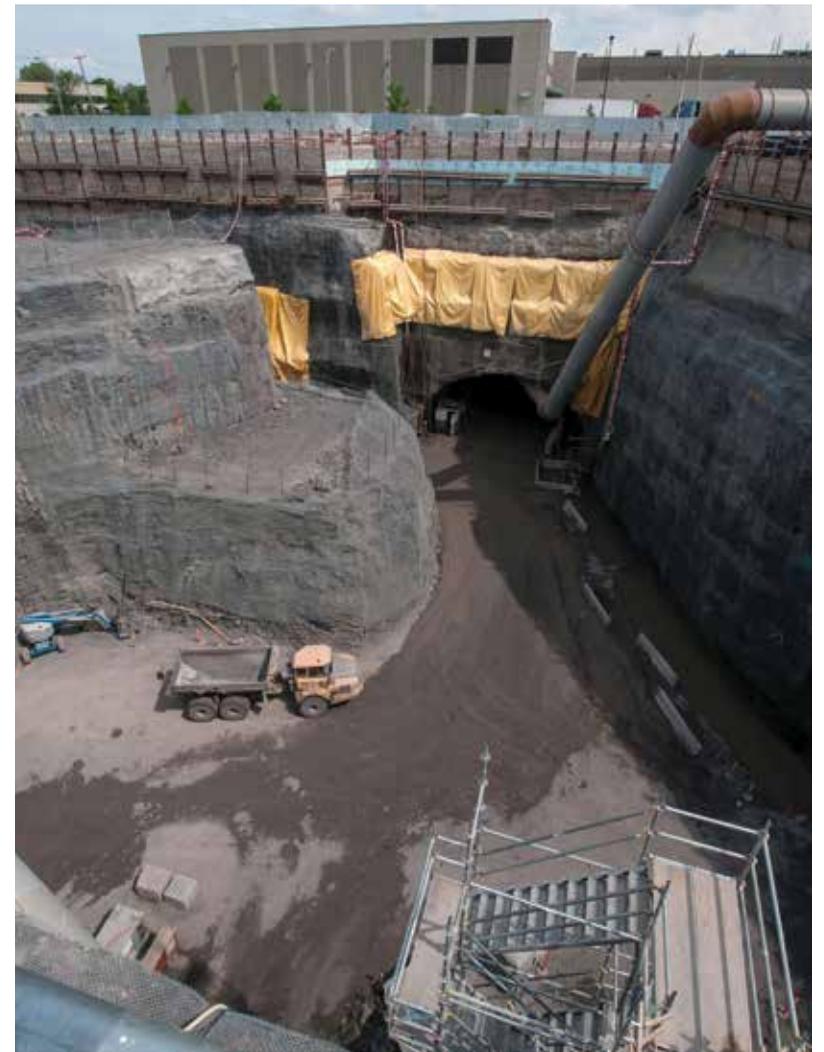
En rééquilibrant le nombre d'espaces de stationnement de chaque côté de la ligne orange du métro, cette nouvelle infrastructure permettra d'améliorer la fréquence de service de 25 % (qui passera de 2,30 min à 2 minutes en heures de pointe) sur cette ligne avec l'ajout de trains durant les heures de pointe, de soutenir la croissance de l'achalandage prévue pour les prochaines années et d'assurer l'augmentation de l'offre de service en vue du prolongement de la ligne bleue.



CONT'D FROM PAGE 1

## TOUR OF METRO CAR GARAGE WORKSITE

By rebalancing the number of parking spaces on each side of the orange metro line, the new infrastructure will improve service frequency by 25% (reduced from 2.3 minutes to 2 minutes during peak periods) with the addition of trains during peak periods. It will also support the anticipated increase in ridership in the coming years and enhance the service supply with a view to extending the blue line.



## DEUX PRIX DÉFI SANTÉ

Saint-Laurent s'est vu décerner pour son Complexe sportif le prix Défi Santé Municipalité accueillante, championne des environnements favorables aux saines habitudes de vie dans la catégorie *Bonification des infrastructures et équipements sportifs, récréatifs et de loisirs*, et ce, au niveau provincial et montréalais du Défi Santé 2018. Le jury a souligné le caractère accessible et agréable de l'édifice qui contribue, par sa présence dans l'écosystème laurentien, à faire bouger les citoyens.

C'est le 17 mai, à Gatineau, devant un parterre composé de plus de 1200 élus, gestionnaires et partenaires municipaux réunis pour les Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, que le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, a accepté le prix. « La construction du Complexe sportif est une réponse directe aux besoins exprimés par les citoyens et par le milieu associatif laurentien depuis plusieurs décennies. Grâce à cette infrastructure, Saint-Laurent propose une offre de sports récréatifs plus variée avec des plages horaires plus étendues, le tout grâce à une étroite collaboration avec les clubs et associations actifs de son territoire. Le Complexe sportif est vraiment un espace formidable qui, de plus, favorise le développement de saines habitudes de vie! » s'est réjoui M. DeSousa.

## TWO AWARDS IN THE HEALTH CHALLENGE

For its Sports Complex, Saint-Laurent has been awarded at the provincial and Montréal levels of the 2018 Défi Santé (Health Challenge) the Prix Défi Santé Municipalité accueillante, championne des environnements favorables aux saines habitudes de vie, catégorie *Bonification des infrastructures et équipements sportifs, récréatifs et de loisirs (Welcoming Municipality Health Challenge Award, champion of environments conducive to healthy lifestyles in the category of Improvements to sports, recreational and leisure infrastructures and facilities)*. The jury highlighted the accessibility and appeal of the building which, through its presence in the Saint-Laurent ecosystem, is encouraging residents to be active.

Saint-Laurent Mayor Alan DeSousa accepted on May 17 the award in Gatineau, at the annual conference of the Union des municipalités du Québec in front of an audience of over 1,200 elected officials, managers and municipal partners. Mr. DeSousa was delighted to mention: "The construction of the Sports Complex is a direct response to the needs expressed by our residents and associations over the past several decades. Thanks to this infrastructure, Saint-Laurent is offering more varied recreational sports activities over longer hours, all through close cooperation with clubs and associations active on its territory. The Sports Complex is truly a wonderful space that also promotes the development of healthy lifestyle habits!"



Le coprésident et fondateur de Capsana (organisateur du Défi Santé), **Dr Louis Gagnon**, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, et la trésorière du Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) et mairesse de Rivière-du-Loup, **Sylvie Vignet**, lors de la remise des prix.

The Co-President and Founder of Capsana (organizer of the Health Challenge), **Dr. Louis Gagnon**, the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa**, and the Treasurer of the Quebec Network of Healthy Cities and Villages (RQVVS) and Mayor of Rivière-du-Loup, **Sylvie Vignet**, during the presentation of the Défi Santé awards.



# FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

 Saint-Laurent  
Montréal 





## CONTEXTE

La Charte de la Ville de Montréal prévoit que, lors d'une séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue en juin, le maire de l'arrondissement expose aux citoyens les faits saillants du rapport financier de l'arrondissement et, le cas échéant, du rapport du vérificateur général et de celui du vérificateur externe si des éléments relatifs à l'arrondissement y sont mentionnés.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de l'arrondissement conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil d'arrondissement.



Conformément à la loi, je dépose les *Faits saillants du rapport financier 2017* de Saint-Laurent.

Saint-Laurent a connu en 2017 une année marquée par l'inauguration de nombreux sites et services qui ont contribué à rehausser la qualité du milieu et de l'offre à nos résidents.

Présenté au conseil de Saint-Laurent par le maire, Alan DeSousa, FCPA, FCA, le 5 juin 2018.

## 2017 EN RÉALISATIONS

- Participation au 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal par l'inauguration de la place Rodolphe-Rousseau en août et le lancement de plusieurs activités pendant l'année. Parmi celles-ci, le projet en réalité virtuelle intitulé Saint-Laurent en 7 temps présenté gratuitement jusqu'à la fin de l'année au Musée des maîtres et artisans du Québec.
- Ouverture du Complexe sportif en juin et tenue de la Fête de la rentrée sportive le 19 août pour marquer la première saison complète d'activités. Quelque 4000 visiteurs ont franchi les portes de l'édifice à cette occasion.
- Obtention de deux distinctions pour la Bibliothèque du Boisé. En mai, l'Institut royal d'architecture a décerné son Prix du bâtiment écologique à l'architecte concepteur du projet et associé principal chez Lemay, Éric Pelletier. En décembre, le Conseil régional de l'environnement de Montréal a remis à Saint-Laurent le prix « Stationnement écoresponsable ».
- Création de la publication *Culture et bibliothèques*, qui marie ces deux programmations d'activités, et instauration de la gratuité pour les spectateurs âgés de 12 ans et moins à partir de l'automne.
- Dévoilement en mars des nouveaux aménagements universellement accessibles à l'aréna Raymond-Bourque, lesquels représentent un investissement de 915 000 \$ au bénéfice des résidents ayant des limitations motrices.
- Tenue en mai de la troisième édition du Rendez-vous laurentien de l'emploi au Centre des loisirs, organisé en collaboration avec le Comité de développement économique et d'employabilité de Saint-Laurent.
- Ouverture en mai par l'entreprise ABB de son nouveau siège social canadien de pointe d'une valeur de 90 millions \$.
- Ajout au printemps de deux nouveaux prix à la catégorie Aménagement résidentiel du concours Maisons fleuries. Auparavant inclus dans d'autres secteurs, le Nouveau Saint-Laurent et Bois-Franc ont dorénavant leurs propres lauréats en raison de leur important développement des dernières années.
- Adoption en juin du papillon monarque comme emblème entomologique de Saint-Laurent, qui est également devenu le premier arrondissement montréalais ami du monarque.
- Dépôt simultané en août de cinq plans sectoriels formant une vision inspirée et intégrée des grandes orientations de l'administration laurentienne pour l'avenir de la communauté. Ces plans portent sur le développement culturel, le développement durable, le développement social, les déplacements et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Aménagement d'un passage à niveau permettant aux piétons et aux cyclistes de franchir en toute sécurité la voie ferrée qui sépare les secteurs Montpellier et Hodge-Place Benoit.



- Aménagement de trois nouveaux jardins communautaires universellement accessibles.
- Aménagement du parc Bois-Franc, réfection du parc Cousineau et création d'un terrain de soccer au parc Philippe-Laheurte.
- Acquisition d'un terrain vacant situé à l'angle de la rue Jules-Poitras et du boulevard Henri-Bourassa dans le but de répondre à des besoins de services de proximité pour les citoyens du secteur est de Saint-Laurent. La transaction au coût de 4,4 millions \$ a été entièrement financée par l'arrondissement.
- Dévoilement de deux murales sur le boulevard Décarie, dans le quartier culturel de Saint-Laurent. Située face à la place Rodolphe-Rousseau, la première est signée par l'artiste Dodo Ose et se nomme L'Envol. Quant à la deuxième, il s'agit d'une œuvre sans titre de l'artiste Cyndie Belhumeur.
- Obtention en septembre du prix Leader en transport durable dans la catégorie Continuité lors du Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Remis conjointement par Voyagez futé et MOBA – Mobilité alternative, ce prix salue le travail exceptionnel d'entreprises et d'organismes engagés dans l'implantation de mesures qui favorisent les transports collectifs et actifs.
- Inauguration en octobre des installations de Green Cross Biotherapeutics, une corporation de calibre international qui a rejoint la grappe industrielle des sciences de la vie dans le campus Saint-Laurent de Technoparc Montréal. Réalisées au coût de 400 millions \$, celles-ci visent une certification LEED Argent.
- Lancement à l'automne d'une première phase d'installation de bornes de recharge électriques dans les rues de l'arrondissement.
- Inauguration en septembre d'aménagements extérieurs au Centre des loisirs offrant de nouveaux espaces de détente aux familles et aux aînés.
- Ouverture à l'automne de la FabricARTHèque, un nouvel espace de création artisanale en libre-service aménagée à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent.
- Lancement en septembre d'un concours d'architecture de paysage pluridisciplinaire pour l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement du corridor de biodiversité Cavendish-Laurin-Liesse.
- Concrétisation du projet de l'Éco-campus Hubert-Reeves avec la signature en octobre d'une première entente d'achats de terrains avec FPInnovations.

## 2017 EN CHIFFRES

- 4,8 km de nouvelles voies cyclables
- 883 nouveaux arbres plantés, dont 41 pour l'activité Un enfant, un arbre
- 1354 arbres traités contre l'agrile du frêne
- 6542 tonnes de matières recyclables et 3808 tonnes de matières organiques collectées
- 5861 participations aux activités du Passeport de la relâche
- 12 061 spectateurs pour la programmation culturelle
- 794 445 prêts et renouvellements ainsi que 8213 nouveaux abonnés dans les deux bibliothèques
- 166 185 participations aux activités sportives libres
- 9303 interventions par la Patrouille de sécurité urbaine
- 80 750 requêtes traitées par le Bureau du citoyen
- 1570 unités d'habitation visant une certification LEED approuvées par le Comité consultatif d'urbanisme
- 264 966 788 \$ pour la valeur totale des permis de construction, dont 75 857 064 \$ du côté résidentiel
- 6,5 millions \$ en réfection de chaussées, de trottoirs et de bordures provenant de la Ville
- 983 millions \$ investis à Saint-Laurent par les entreprises des secteurs industriel et tertiaire-moteur
- 123 nouvelles entreprises à Saint-Laurent

## RÉSULTATS FINANCIERS DE 2017

Voyons maintenant les principales données financières pour l'an dernier. Ainsi, la dotation budgétaire de l'année financière 2017 s'élevait à 4 742 100 \$ pour les revenus et à 67 990 900 \$ pour les dépenses. Ceci correspondait à une enveloppe budgétaire transmise par la Ville de 50 575 400 \$, à laquelle s'ajoutaient un espace fiscal et une taxe locale totalisant 11 752 100 \$, de même qu'une affectation de surplus de 921 300 \$.

Grâce à une gestion rigoureuse, des économies dans plusieurs postes budgétaires ont permis de générer un surplus d'exploitation de 0,11 million \$, et ce, avant les ajustements du central.

Le tableau suivant expose par activités les variations entre le budget original modifié et les résultats réels pour l'année 2017.

### États des activités financières

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	Budget original	Budget modifié	Réel
<b>REVENUS ET DOTATION BUDGÉTAIRE</b>			
Enveloppe budgétaire de la Ville	50 575 400 \$	50 814 800 \$	51 034 800 \$
Espace fiscal et taxe locale	11 752 100 \$	11 752 100 \$	11 752 100 \$
Revenus de sources locales	4 742 100 \$	5 116 400 \$	4 358 500 \$
Affectation de surplus et fonds des parcs	921 300 \$	2 140 800 \$	2 140 800 \$
<b>Total de la dotation et des revenus locaux</b>	<b>67 990 900 \$</b>	<b>69 824 100 \$</b>	<b>69 286 200 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration générale	11 294 400 \$	11 720 000 \$	13 344 000 \$
Sécurité publique	1 511 700 \$	1 532 500 \$	1 425 100 \$
Transport	15 650 900 \$	15 087 300 \$	15 253 200 \$
Hygiène du milieu	5 416 500 \$	5 450 600 \$	5 416 600 \$
Santé et bien-être	1 139 500 \$	1 375 400 \$	1 275 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 805 800 \$	4 887 000 \$	4 588 400 \$
Loisirs et culture	28 172 100 \$	29 991 300 \$	27 877 400 \$
Soutien technique et matériel	0 \$	0 \$	-3 700 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>67 990 900 \$</b>	<b>70 044 100 \$</b>	<b>69 176 200 \$</b>
<b>EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS</b>			<b>110 000 \$</b>
Ajustements du central			
Vente d'actifs			1 800 \$
Subvention - Bibliothèque et ajustement			224 600 \$
Ajustement SST			643 600 \$
Ajustement - Régime de retraite			830 800 \$
Divers ajustements - Revenus			13 500 \$
Divers ajustements - Dépenses			97 500 \$
<b>Surplus de gestion 2017</b>			<b>1 921 800 \$</b>



### Programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019

Dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 2017, 2018 et 2019, nous avons réalisé en 2017 des investissements bruts de 23,6 millions \$. En voici quelques exemples :

Programme triennal d'immobilisations 2017	Budget
Secteur Chaméran – Acquisition de terrain	4,4 millions \$
Projet de construction du Complexe sportif	1,9 million \$
Aménagement du bassin du ruisseau Bertrand	2,7 millions \$
Aménagement de l'Éco-campus Hubert-Reeves	2,8 millions \$
Mise aux normes de la piscine et du chalet du parc Decelles	1,9 million \$
Aménagement de la place Rodolphe-Rousseau et de nouveaux parcs dans les quartiers en développement	3,1 millions \$
Réaménagement dans divers parcs de l'arrondissement, incluant la réfection des terrains de baseball et de soccer et la piste d'athlétisme Ben-Leduc	2,8 millions \$
Réfection de la toiture du Centre des loisirs et des chalets des parcs Alexis-Nihon et Bourbonnière	0,8 million \$
Réfection de trottoirs, de chaussées et de rues collectrices	1,6 million \$
Programme de remplacement de véhicules et autres équipements	0,5 million \$

Voici qui complète les faits saillants du rapport financier de l'année 2017.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à nous contacter pour toute question.